

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-DAMIEN**

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
11 octobre 2022, à 18 heures 30, à la bibliothèque.**

**SONT PRÉSENTS**

Bernard Pouliot,	directeur
Huguette Brousseau,	représentante du personnel de soutien
Patrice Audet,	enseignant
Éric Bouchard,	enseignant
Pascal Villeneuve,	enseignant
Chantale Lachance,	représentante du personnel professionnel
Nancy Chamberland,	parent
Mélanie Dion,	parent
Mélanie Gosselin,	parent
Jean Malo,	parent et représentant comité de parents
Nancy Roy,	parent
Karine Godbout,	parent substitut
Léonard Aubé,	étudiant de 5 <sup>e</sup> secondaire
Adélaïde Paquet,	étudiante de 4 <sup>e</sup> secondaire

Public :

Madame Andrée Nolet : concessionnaire de la cafétéria pour discuter d'un point.

Gilles Gagné : représentant la communauté.

Madame Geneviève Labbé, directrice adjointe

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h30**

Le directeur, M. Bernard Pouliot accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CE-22-10-11-01**

Il est proposé par Nancy Roy, et secondé par Jean Malo et résolu :  
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3. DISPENSE DE LECTURE, ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022**

Monsieur Pouliot projette le procès-verbal afin de valider s'il y a lieu de suivi.

SUIVI : Madame Geneviève Labbé commente le bal de finissants du 23 juin. Cela s'est très bien passé. Cocktail et GALA des diplômés avec les parents. Souper avec les élèves. La fête s'est terminée environ vers 10 heures.

**CE-22-10-11-02**

Il est proposé par Mélanie Dion, et secondé par Mélanie Gosselin et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 14 juin 2022 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Situation de la cafétéria

Bernard aborde le sujet demandé par madame Nolet et madame Nolet nous informe de sa situation à la cafétéria. L'augmentation des coûts de matières pour la confection des repas a dangereusement augmenté, le manque de certains produits chez les fournisseurs arrivent de plus en plus régulièrement, la main-d'œuvre difficile à trouver, l'augmentation des salaires, la perte d'ustensiles à remplacer régulièrement fait en sorte qu'elle n'arrive pas.

Des suggestions et ou commentaires sont discutées avec les membres présents.

Quelques solutions sont envisagées de part et d'autre.

- Est-ce que des élèves de 2<sup>e</sup> cycle ayant un intérêt (sur recommandation des enseignants) pourraient servir le repas en échange d'un repas gratuit.
- Une sensibilisation de tout le travail accompli pour avoir de bons repas chauds à la cafétéria pourrait augmenter la fréquentation.
- Si une augmentation de .25 à .50 sous est demandé par madame Nolet. Cela occasionnerait-il une diminution de la fréquentation.

#### **5. ADOPTION ET APPROBATION**

##### **5.1 Élection d'une présidente ou d'un président au conseil d'établissement**

M. Bernard Pouliot informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme présidente ou président.

Madame Mélanie Dion se propose et elle accepte de continuer la présidence.

**CE-22-10-11-03**

Il est proposé par Huguette Brousseau, et secondé par Eric Bouchard et résolu :  
QUE Mélanie Dion soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

##### **5.2 Élection d'une présidente ou d'un président par intérim**

M. Pouliot informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme présidente ou président par intérim.

Madame Mélanie Dion propose madame Nancy Chamberland

**CE-22-10-11-04**

Il est proposé, et résolu :

QUE madame Nancy Chamberland soit élue présidente par intérim du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Pouliot informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme secrétaire.

Madame Mélanie Dion propose Huguette Brousseau et elle accepte.

**CE-22-10-11-05**

Il est proposé par Mélanie Dion, et résolu :

QUE Huguette Brousseau soit élue secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.4 Présence de la directrice-adjointe;**

M. Pouliot présente la directrice-adjointe madame Geneviève Labbé. Madame Labbé n'assistera pas à toutes les rencontres mais lorsque ses dossiers seront discutés, elle sera présente.

Il est proposé par Chantale Lachance, et secondé par Mélanie Gosselin et résolu :

**CE-22-10-11-06**

QUE Madame Geneviève Labbé puisse assister aux rencontres du conseil d'établissement lorsque certains dossiers y seront traités et soit invitée à assister aux séances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.5 Nomination d'un représentant de la communauté**

M. Pouliot informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer un représentant de la communauté. Monsieur Pouliot remercie Gilles Gagné qui a œuvré l'an passé comme représentant de la communauté. Monsieur Gilles Gagné de St-Lazare a démontré un intérêt pour le poste de représentant de la communauté.

M. Pouliot demande s'il y a d'autres personnes qui sont intéressés.

Les membres du conseil d'établissement s'entendent pour nommer M. Gilles Gagné comme représentant de la communauté

Il est proposé par Mélanie Dion, et secondé par Huguette Brousseau et résolu :

**CE-22-10-11-07**

QUE Monsieur Gilles Gagné soit nommé représentant de la communauté et soit invité à assister aux séances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À partir de ce point, M. Gilles Gagné peut se joindre aux membres du conseil d'établissement.

#### **5.6 Règles de régie interne**

M. Bernard Pouliot présente brièvement aux membres les règles de régie interne.

Le budget de fonctionnement du comité de \$ 300.00 est approuvé par Mélanie Dion.

Que l'ordre du jour soit envoyé aux membres 4 jours ouvrables avant la rencontre.

Que le public a la possibilité de s'inscrire afin d'assister à la rencontre par la plateforme TEAMS et de participer à la période de questions du public. Pour ce faire, nous demandons au public de nous faire parvenir leur nom ainsi que leur adresse courriel auprès de [bernard.pouliot@cscotesud.qc.ca](mailto:bernard.pouliot@cscotesud.qc.ca). L'information sera dans le prochain info parents.

Monsieur Pouliot mentionne que si des membres du conseil d'établissement doivent payer des frais de gardiennage pour assister au conseil, ils peuvent demander un remboursement, ces frais seront remboursés à même le budget du conseil et mentionne aussi qu'il y aura un buffet à la fin de l'année pour les membres.

**CE-22-10-11-08**

Il est proposé par Mélanie Gosselin et secondé par Nancy Chamberland et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.7 Dénonciation d'intérêts**

M. Bernard Pouliot explique le principe de dénonciation d'intérêts. Le formulaire pourra être remis à qui de droit. Madame Huguette Brousseau présente le formulaire requis en ce sens.

**CE-22-10-11-09**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.8 Adoption des jours, dates, heures et lieux des réunions**

M. Pouliot propose les dates suivantes pour la tenue des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 :

11 octobre 2022 / 8 novembre 2022 / 10 janvier 2023 / 14 février 2023 / 14 mars 2023 / 9 mai 2023 / 13 juin 2023. Une modification est demandée soit le 13 février par Teams et ce, à 18h00 pour remplacer le 14 février 18h30.

On propose également que l'on retienne deux dates dans le cas d'un report de séance soit le 13 décembre 2022 et le 11 avril 2023.

Les séances se tiendront à 18 h 30, à la bibliothèque ou en visio-conférence sur Teams.

**CE-22-10-11-10**

Il est proposé par Mélanie Dion, et secondé par Adélaïde Paquet et résolu :  
QUE les dates proposées après la modification soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **5.9 Mesures budgétaires dédiées, mesures protégées; (adoption)**

M. Pouliot présente les documents à l'écran et explique les différentes mesures mises en place afin de répondre aux besoins de 339 élèves au 30 septembre 2022. Un montant de 447,137.00 \$ dollars est inscrit pour les mesures dédiées et protégées.

**CE-22-10-11-11**

Il est proposé par Mélanie Dion et secondé par Patrice Audet et résolu :

QUE les mesures soient adoptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **5.10 Calendrier des activités hors-cadres 2022-2023 et demandes d'approbation**

M. Pouliot présente les activités suivantes pour fins d'autorisation :

- Le cross-country, vendredi le 7 octobre à St-Anselme
- Matinée collégiale organisée par madame Chantale Lachance, conseillère en orientation qui a eu lieu toute la journée. Le 11 octobre 2022
- Le 4 KM santé à venir, le 14 octobre 2022 le midi et décalage de l'heure de dîner. Décalage de deux périodes en pm et de 45 minutes

### Octobre (en préparation)

31 : activités pour l'halloween et la programmation est à déterminer, on demande de modifier l'horaire pour l'après -midi d'activité.

### Novembre

5 Des filles et des sciences 4 élèves U.L.

Campagne de financement pour les finissants

Campagne de financement pour les voyages

Sortie Fillactive (environ 60 filles) \*dates à déterminées Matin

### Décembre

23 : journée d'activité pour les Fêtes.

### Janvier

### Février

3 Sortie CSDP et musée de la Civilisation Sec 3

17 : conférence Webster (école en entier ?)

23-24 : sortie d'hiver date à déterminer rien d'officiel

### Mars

3 : finale locale de Secondaire en spectacle

### Avril

### Mai

Course de fillactives

### Juin

1-2-3-4 : Voyage Toronto pour le 1<sup>er</sup> cycle

1-2-3-4 : voyage New York pour le 2<sup>e</sup> cycle

**CE-22-10-11-12**

Il est proposé par Adélaïde Paquet et secondé par Léonard Aubé et résolu :

QUE les activités proposées soient approuvées et adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5.11 Demandes de financement : (approbation)**

Qu'une campagne de financement soit faite pour les finissants et les photos pour l'album sont prises le 12 octobre.

Qu'une collecte de commanditaires pour le 4km santé le 14 octobre 2022.

Afin d'être équitable avec les élèves qui s'efforceront de trouver des commanditaires, un minimum d'engagement sera demandé à tous les élèves pour participer à l'évènement et un choix devra être fait, je participe avec des commandites ou pas de financement et je paie ma part.

**CE-22-10-11-13**

Il est proposé par Patrice Audet et Adélaïde Paquet et résolu :

QUE les campagnes de financement proposées soient lancées pour les finissants et le 4 km.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5.12 Coût d'un repas à la cafétéria : (approbation)**

Après consultation et discussions. Nous recommandons que la quantité dans les assiettes au primaire soit diminué, étant donné le gaspillage Et le coût proposé pour un repas soit augmenté à 7.50 \$ à l'achat d'une carte de 10 repas, et de 7.75 \$ pour un repas seul.

Il pourrait avoir une augmentation des aliments dit <non-santé> comme chips, gatorade etc...

Le conseil des élèves se concertera à savoir sur la sensibilisation de la cafétéria et s'il y a un intérêt pour des élèves pour servir le repas en échange d'un repas gratuit, par exemple à confirmer.

**CE-22-10-11-14**

Il est proposé par Mélanie Dion et Mélanie Gosselin et résolu :

QUE le coût d'un repas à la cafétéria soit augmenté au montant de \$ 7.50(cartes 10 repas) ou \$7.75 pour un seul repas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **6. INFORMATION ET CONSULTATION**

### **6.1 Suivi budgétaire**

M. Pouliot fait part aux membres de la situation budgétaire à ce jour. Un document est remis à cet effet. Il recommande de lire les documents et de revenir avec des questions, s'il y a lieu à la prochaine rencontre.

Les informations supplémentaires à jour seront données à chaque séance du conseil :

### **6.2 Les bons coups de notre école**

M. Pouliot invite les membres à énumérer, selon eux, les bons coups de notre école.

- Journée d'intégration, jeudi le 15 septembre
- La journée Cross-country, vendredi le 7 octobre 2022. Deux bannières ont été récoltées pour le secondaire 1 et 2, garçons et filles. 16 élèves participeront aux régionaux.
- Show d'automne des élèves (St-Charles, Armagh et Ste-Claire) étaient présents et ont même passés à Radio-Canada. Près de 450 spectateurs.
- La matinée collégiale, mardi le 11 octobre. Les CEGEPS ont démontré de l'intérêt pour notre école, belle petite école propre.
- Un ancien élève sera présent au 4km pour motiver les troupes. Mathias Gagné a établi un record l'an passé.
- Une enveloppe de financement pour le 4km.
- Un questionnement sur la publicité personnalisée sur pancarte devant les autres écoles.

### **6.3 Retour sur la journée d'intégration**

Journée d'intégration de jeudi le 15 septembre 2022

Les élèves et les membres du personnel ont appréciés cette journée d'intégration, plusieurs activités organisées avec la visite du Frisson le midi.

Tous ont appréciés et une belle participation de la part des élèves.

## **7. Suivi (s) au Conseil des élèves**

Une rencontre pour déterminer le comité 2022-2023 des élèves

Éloi Cloutier, président

Adélaïde Paquet, Vice-présidente

Léonard Aubé, secrétaire

Une autre rencontre demain le 12 octobre pour l'activité de l'halloween et la préparation des kiosques pour la kermesse le 14 octobre pour la visite de 117 élèves du primaire.

## **8. Suivi (s) au Comité de parents**

Monsieur Jean Malo est le représentant : La première rencontre aura lieu la semaine prochaine.

## 9. AUTRES SUJETS

- 9.1 Entente en cas de sinistre majeur  
Monsieur Pouliot nous informe qu'une entente entre l'Oasis et l'école et le centre de services scolaire de la Côte-du-sud en cas de sinistre a été contractée. Je demande à la présidente du conseil de signer l'entente.
- 9.2  
Madame Brousseau nous informe que tous les nouveaux membres du conseil doivent aller visionner les capsules de formation.

Aussi un courriel a été envoyé à tous les membres du conseil d'établissement avec un lien pour de la formation obligatoire à tous les membres. Une capsule de 3 minutes pour introduction est déjà disponible. Monsieur Pouliot recommande aux membres d'aller visionner la première capsule et de consulter les pages.

Une formation pour les nouveaux membres devra être suivie en ligne en lien avec la loi 53. Un lien sera envoyé à tous les membres.

### **Formation aux nouveaux membres des conseils d'établissement**

- L'article 53 de la LIP modifiée prévoit que les nouveaux membres (premier mandat) des conseils d'établissement doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5 de la LIP modifiée.
  - Voici le lien pour accéder aux informations relatives à la formation :  
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- 9.3  
Souper bénéfique, samedi le 5 novembre 2022 à la maison de la culture  
Vente de billets pour le souper bénéfique pour la Fondation de l'école et les loisirs de St-Damien samedi le 5 novembre 2022. Bernard, François et Mélanie ont des billets à vendre. Coût : \$ 60.00 pour le souper.  
Les sous récoltés pour la fondation seront pour le projet de volley-ball de plage derrière l'école.

## 10. PROCHAINE SÉANCE

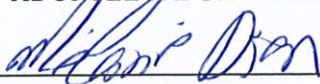
Monsieur Pouliot rappelle la date de la prochaine séance, est le 8 novembre 2022 à 18 h30

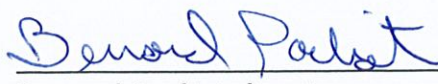
## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-22-10-11-15

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Chantale Lachance, membre, et secondé par Patrice Audet, et résolu :  
QUE la séance soit levée à 20 heures 41 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

  
\_\_\_\_\_  
Mélanie Dion, présidente

  
\_\_\_\_\_  
Bernard Pouliot, directeur